

~~GH/B7~~ Qu

MC/je

Berne, le 2 novembre 1970

p. A. 45.1.

N o t i c e

- copie - Division des organisations internationales
 - Service Ouest
 - Service du Protocole
 - Ambassade de Suisse à Madrid

- Ministère public fédéral

Intervention de l'Ambassadeur d'Espagne
 au sujet d'une manifestation à Genève, le
 31 octobre, contre le jugement du Tribunal
 militaire de Burgos dans l'affaire des
 séparatistes basques

Les autorités genevoises ont autorisé un rassemblement de manifestants à la Place Neuve, le 31 octobre, à condition que celui-ci ait un caractère exclusivement social et syndicaliste. Le cordon de police a été bousculé (voir récit dans la "Tribune de Genève") et des participants à la manifestation se sont répandus dans les rues avec des pancartes insultantes pour le Chef de l'Etat espagnol; ils ont tenté de s'approcher du Consulat d'Espagne qui a été efficacement protégé par la police genevoise.

L'Ambassadeur proteste contre les pancartes portant la mention "Franco, Assassin". Je lui déclare que les autorités fédérales regrettent cette insulte au Chef de l'Etat espagnol. L'Ambassadeur demande qu'à l'avenir les autorités de police veillent à empêcher des insultes de ce genre.

A cette occasion, l'Ambassadeur d'Espagne rappelle la note
././ (dont copie ci-jointe) remise le 10 septembre à M. Langenbacher con-
cernant une manifestation dirigée contre la Délégation espagnole à la
Conférence de l'OIT. Il souhaiterait recevoir une réponse. Je serais
reconnaissant à la Division des organisations internationales de faire
le nécessaire.

1 annexe (0.1.)

Michels -